

Séance du Conseil général du 26 novembre 2009
Questions à monsieur le Préfet de la Seine-Saint-Denis
sur la politique du logement

Stéphane Troussel

Vice-président du Conseil général, Conseiller général de La Courneuve
Conseiller municipal de La Courneuve
Président de l'Office Public d'Habitat – Seine-Saint-Denis

26 11 2009

Monsieur le Préfet,

L'année dernière, j'interrogeais votre prédécesseur sur la politique de rénovation urbaine et donc, *in fine*, sur la traduction du principe d'égalité républicaine que la Nation doit à ceux de ses territoires rencontrant le plus de difficultés.

Cette année, c'est du droit au logement et, plus particulièrement, de l'accès au logement dans notre Département, qu'il soit social ou privé, dont je veux vous parler. Car, avec la crise, la chaîne du logement, déjà grippée, est désormais littéralement en morceaux. Et Monsieur le Préfet, je saisis l'occasion pour déplorer cette crise du logement, en particulier dans les départements franciliens.

Un sujet totalement absent du projet de loi dit du « Grand Paris », actuellement débattu à l'Assemblée Nationale.

Vous allez certainement me dire : « c'est un peu fort ». Je vous répondrais : « malheureusement pas » et pour des raisons que je vais tâcher de vous rappeler brièvement.

En région parisienne et, singulièrement, en Seine-Saint-Denis, il faut constater qu'il est devenu presque impossible pour un ménage aux revenus modestes de trouver un logement décent dans le secteur libre.

Il est désormais évident que, les prix de vente et les loyers s'envolant littéralement en zone dense, comme par exemple dans ma ville, à La Courneuve, des hommes et des femmes y ayant toujours vécu sont, pour des raisons économiques, renvoyés aux limites de la Métropole pour se loger.

S'agissant du logement social, du fait de l'entrée en vigueur à peu près complète du Droit au Logement opposable (DALO), les demandeurs y étant éligibles absorbent, dans les faits, la quasi-totalité des logements vacants de votre contingent.

Dans ces conditions, établir une seule demande de logement est désormais insuffisant. Il faut en remplir autant qu'il existe de bailleurs et, surtout, parvenir à monter un dossier DALO et obtenir la reconnaissance de ce nouveau droit, avec toutes les difficultés administratives que nous connaissons.

Aussi, Monsieur le Préfet, ma question sera double :

D'une part, quelles mesures comptez-vous prendre, le cas échéant en lien avec Monsieur le Préfet de Région, pour relancer la construction des seuls logements accessibles à 80% des Français sur le territoire de la Seine-Saint-Denis en obligeant fortement l'ensemble des communes de notre Département à construire au moins 20% de logements sociaux ?

Ceci et alors que le récent rapport du Comité de suivi de mise en œuvre du DALO a solennellement appelé l'Etat à se donner des moyens de gagner la « bataille de l'offre », car, je cite, « il lui appartient de conduire cette bataille ».

Une telle volonté serait certainement susceptible, si elle s'avérait d'ampleur métropolitaine, de ralentir l'envolée des prix de l'immobilier en zone dense et, partant, le maintien de la mixité sociale sur notre territoire.

D'autre part, suite aux récentes annonces du Secrétaire d'Etat chargé du Logement lors du Conseil des ministres du 10 novembre dernier, je voudrais en savoir davantage sur les mesures concrètes que l'Etat compte prendre dans le cadre du Service public de l'hébergement et de l'accès au logement.

Alors que la « sur-spécialisation » sociale des différents types de logements ne cesse de s'accroître, l'accès à un logement digne, tel qu'il est prévu par la loi, n'est pas garanti. Je le redis : la chaîne du logement est cassée.

Entre la frange la plus misérable, le logement indigne, le secteur libre, privé, et le logement social, PLUS, PLAI, PLS, il existe comme des murs infranchissables qui interdisent tout parcours résidentiel.

Benoist Apparu souhaite réorienter les efforts vers l'accès au logement des personnes prioritaires. Quelles sont-elles? Seulement les plus modestes?

Au-delà, pourriez-vous nous indiquer les mesures que vous entendez développer dans notre département pour lutter contre toutes les formes de discrimination dans l'accès à un logement digne, qu'il soit du secteur privé ou public?

Car, dans cette matière, comme en matière de politique de la ville, il en va également de l'égalité républicaine.

Je vous remercie.